

Le petit journal de la SNST

**Bienvenue aux nouveaux membres !**

Aux mois de novembre et décembre, ont été admis au sein de la SNST:

Niklaus et Petra DIESCH, Cyril DUPRET, Baptiste GARNIER, John KEANE, Brice LAFAYE.

**Les membres à l'honneur !**

Lors des **Voiles d'automne 2018**, bravo à l'équipage de **Jérôme Stubler** sur *Raving Swan* qui

l'emporte en IRCA devant *Vito2* de **Gian Marco Magrini** et *Mad 4* de **Clive Llewellyn**. Dans le groupe IRCB, l'équipe de **Michel Delsemme** sur *Midi Voile* finit troisième derrière les voiliers *Absolutely* et *Zig Zag*. Du côté de la classe HN OSIRIS, l'équipage de *Dione* de **Joël Seckler** et **Alex Brion** finit second derrière *Majolan* et devant *Petrel VI*. Dans le groupe HNB, seconde place pour Cachou de **Guy Curnillon** derrière Mimi Team.

Au Classement final du **Challenge Interclubs 2018**, le voilier Canoubiers de Christian et Françoise Fauret termine premier en HN1, dans le groupe HN2, *Dione* de **Joël Seckler** et **Alexandre Brion** finit second devant Chelsea de **David John Heaslip**.



Bravo également à l'équipage de Maria Giovanna de **Jean-Pierre Sauvan** qui a remporté le **championnat de l'AFYT** (Association Française des Yachts de Tradition) dans le groupe Classique Marconi. Toujours au classement général du circuit de l'AFYT, à noter la 3^{ème} place du voilier *Lulu* d'**Alain Beaume** dans le groupe Epoque Aurique et la seconde place du bateau *Skylark of 1937* de **Tara Getty** dans la classe Epoque Marconi.



Lors de la **Nuit de la course au large organisée par l'UNCL** samedi 15 décembre 2018 à Paris, plusieurs membres ont été mis à l'honneur pour la saison 2018 en Méditerranée. Félicitation à Arobas 2 de **Gérard Logel** qui finit troisième dans la classe IRC 0. En IRC 2, la belle victoire de *Vito 2* vient couronner le travail d'une équipe très motivée emmenée par **Gian Marco Magrini** devant *Bernina X* de **Marc Verdet**, 3^{ème}. Du côté des duos, sur 72

bateaux, le JPK 10.10 *Expresso 2* de **Guy Clayes** s'impose pour la troisième année consécutive !!



Lors de la soirée des champions organisée par le **Comité Départemental de la Voile**, Vendredi 7 décembre, six jeunes tropéziens ont été mis à l'honneur ! **Chloé** et **Emma Petit** ont reçu le premier et second prix dans la catégorie Optimist et **Hugo Dalle Ore** a été nommé le plus jeune régatier. Le Vice-Président de la SNST, **Patrick Dalle Ore** leur a remis les trophées le samedi 15 décembre après la régate de Noël à la base des Canoubiers. Le soir même lors de l'AGE, le Président de la SNST Tony Oller a remis le prix à **Léo**

Champroux (en équipe avec **Guillaume Yvon**) pour leur 3^{ème} place au championnat d'Europe en Catamaran F18 jeune.

Oscar Péan a reçu le trophée de champion de ligue des moins de 16 ans du championnat régional dans la classe des Catamarans 15.5 open où il a fini 1^{er} et dans la classe C3 où il a terminé 3^{ème} (avec Sarah Collas de Bormes Les Mimosas). A noter que la **Société Nautique de Saint-Tropez** a reçu un prix pour la promotion du Championnat départemental de Voile du Var 2018.



Meilleurs vœux
2019

Best wishes

**A noter :**

Le Club sera fermé du 22 décembre 2018 au 1^{er} janvier inclus et du 7 au 9 janvier 2019 inclus.

Le 4 janvier à 18h30 au Club House : Présentation des vœux et galette des rois

Les activités à venir

Dans le Golfe de Saint-Tropez :

4 janvier : présentation des vœux à la SNST

Week-end décembre et janvier : pêche aux calamars (SNST)

19-20 janvier : Courses 1 et 2 du Challenge Interclubs (SNST)

9 et 10 février : Courses 3 et 4 du Challenge Interclubs (CNSR)



Premières courses du CIC 2019 : 19 et 20 janvier

Le Challenge Interclubs a été créé dans les années 90 pour rassembler et faire régater les bateaux des Clubs du golfe de Saint-Tropez. Il s'agit du Club Nautique de Saint-Raphaël, de l'International Yacht Club de Port-Grimaud, du Club Nautique de Sainte Maxime, et bien sûr la Société Nautique de Saint-Tropez. 4 clubs, 4 weekends, 1 classement général OSIRIS et IRC sont les ingrédients de ce challenge.

Cette année c'est l'international Yacht Club de Port-Grimaud qui en a la présidence et qui organisera la remise des prix en décembre. Le challenge rassemble environ 60 bateaux sur l'ensemble de l'événement et 25 bateaux par weekend. Pour gagner il faut de la régularité et participer à un maximum de course, le classement général s'effectue sur le total des huit courses.

Les grands vainqueurs 2018 :

- En HN1 Canoubiers Christian Fauret de la SNST
- En HN 2 Iemandja 2 à Jacques Maury du CNSM
- En HN 3 Mimi Team à Daniel Fernandez du CNSR
- En IRC Altair à Jean-Marie Bisbal du CNSR

Calendrier prévisionnel 2019 :

- 19 et 20 janvier CIC 1 et 2 SNST
- 9 et 10 février CIC 3 et 4 CNSR
- 30 et 31 mars CIC 5 et 6 YCIPG
- 23 et 24 novembre CIC 7 et 8 CNSM
- Repas du CIC le 13 décembre à port-Grimaud

Ce qui s'est passé en septembre et octobre



RAVING SWAN, ABSOLUTELY, MIMI TEAM et MAJOLAN vainqueurs de la 22^{ème} édition des Voiles d'Automne 2018

« Ce fut une dernière course très humide et extrêmement difficile pour les concurrents car le temps était très variable avec beaucoup de passages de grains, un vent qui n'était pas celui prévu et qui n'arrêtait pas de changer de direction... » affirmait Jean André Cherbonel, le jury des Voiles d'automne 2018 au terme de l'ultime course, dimanche 11 novembre. Mais c'est bien ça la régates ! Et la cinquantaine d'équipage est rincée mais ravie de ce week-end sportif et convivial ! Avec en tout quatre courses dont deux samedi avec de bonnes

conditions météorologiques, un nouveau format de régates avec des courses « à durée fixe », une soirée des équipages animée par DJ Fulvio, la 22^{ème} édition fut une belle réussite !

Lors de la remise des prix, Tony Oller, le Président de la Société Nautique de Saint-Tropez a tenu à remercier les concurrents toujours aussi fidèles à l'épreuve ainsi que toute l'équipe des bénévoles en mer et à terre, les permanents du Club et les partenaires. Le Président du comité de course, Georges Korhel a énoncé le classement général avec un cadeau pour chaque équipage. Une belle fin de saison pour la Société Nautique de Saint-Tropez qui poursuivra ses nombreuses activités avant de retrouver les équipages lors des challenges interclubs en janvier puis le Festival Armen et la course au large des 900 Nautiques au mois de mars.

Jérôme Stubler vainqueur IRC A sur *Raving Swan*: « très content de revenir à la Société Nautique de Saint-Tropez après une saison en Swan 42 en Méditerranée (Porto Cervo, Palma, etc.). Le Bateau allait vite lors des deux premières manches. Avec notre voilier, nous avons l'avantage au niveau de la vitesse mais aujourd'hui, dimanche, c'était plus difficile et la première manche n'a pas été une grande réussite car nous sommes restés bloqués devant Sainte maxime lors d'une panne de vent et on a fini troisième ! La dernière manche, on est arrivé en tête à la première marque et même chose : le vent s'est arrêté subitement devant Ste Maxime mais nous avons réussi à attraper un vent mou et nous avons réussi à passer alors que les autres sont restés bloqués... Ce qui confirme que le bateau fonctionne bien par petit temps ! Bref, on est très content de cette fin de saison ! ».



Suite photos Voiles d'automne 2018



Suite photos Voile d'automne 2018



La soirée de Josie & Co en l'honneur des participants et de la SNSM

Vendredi 30 novembre, **Josie Rizzo** a convié au Club House de la SNST toutes les personnes qui ont apporté leur aide à l'organisation de la Brocante Marine le 16 septembre dernier dont **Sauveur Agnello** et **François Xavier Gonzales**. Une

journée qui avait proposé plusieurs stands et plusieurs animations sur les quais à côté du Club au profit de la SNSM de Saint-Tropez. Cette soirée fut l'occasion de remettre le chèque de 2000 € aux Sauveteurs en Mer de Saint-Tropez qui en ont bien besoin pour le nouveau Canot de la SNSM.



Le téléthon à la SNST le 7 décembre : record battu

La soirée du Téléthon à la SNST a connu encore cette année un franc succès avec la participation d'une centaine de membres. Au programme, un Karaoké animé par Jean-Luc Colignon où l'on a pu entendre les voix de toutes les générations avec quelques talents ! Grâce aux bénévoles, la vente des vêtements de régates, des tickets de tombola, des tickets pour les boissons, crêpes et mets, près de 4000 € ont pu être récoltés pour le Téléthon.

Encore merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée caritative !!

Du côté des fournisseurs : Caves de Saint-Tropez/ Chevalier Torpez, Fabrice Pouzadoux traiteur, Fleurs Martinaud, Gheno Montaner, Les Halles Tropéziennes et bien sûr la SNST.

Les bénévoles : Françoise et Christian Bonomi et famille (crêpes), Josie et Sigrid (mets), Jo Roinson et Isabelle Journiac (bar), Gisèle Estève et Margaux Crochet (vente vêtements), Sophie Valory (accueil et vente billets), Jean-Luc Colignon (Karaoqué) et tous ceux qui ont apportés des plats sucrés et salés.



Les lots de la Tombola



Gisèle Estève au stand vêtements des régates pris d'assaut



S Mies, J Rizzo pour le buffet et L Gibert



Pour les crêpes : C et F Bonomi, M et C Martin et 2 amis



JL Colignon aux manettes



J Roinson et I Journiac au Bar



S Valory à l'accueil au centre



T Oller, G Doyen, G Marchetti et C Hue.



Début de karaoké pour A Wilhelm à droite.



M Urando et B Fritz



M Urando, C Benezech, T Oller, L Martinez, C Nelias



Beaucoup de monde à la Soirée et un grand succès pour les crêpes



A table !!



R Gibert à gauche



J Seckler, J et L Piegts, G Doyen



P Barasc et D Martin M Crochet aux vêtements. Les jeunes ont donné de la voix ! Anais une superbe voix et solo au piano ! En duo avec M Deconinck



M et L Chauvin C Petit et C Nelias A droite au fond, B de Colombe entourée Mesdames Piegts et C Benezech



C Jacobs et un ami S Siri, P Vercher Au centre Mr Siri, à droite, S Malapelle La jeune génération promet !



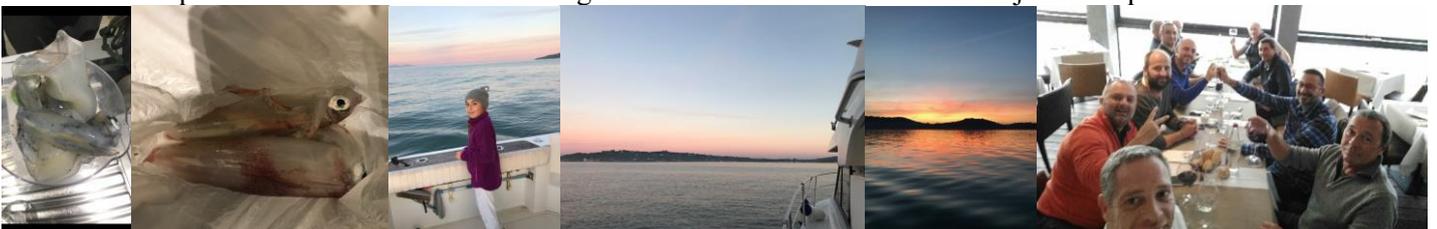
P Barasc, G Marchetti, S Louni, PY Barasc. Au centre V Oller, M Deconinck Au premier plan C Bonomi, JP Cappuccio L Michon, Sabrina et P Martinez



E Filhastre, S Valory et les enfants On écoute et on savoure JP Cappuccio, A Rosciszewski, T Oller, J Rimbaud

La Pêche aux calamars

Depuis le début du mois de novembre, quand la météo le permet, les pêcheurs de la SNST participent à la Turlutte d'Or, le concours de pêche aux calamars. L'occasion également de se retrouver lors d'un déjeuner improvisé.



L'AGE le 15 décembre : la scission avec le Pôle Voile légère entériné et nouveaux projets

Le conseil d'administration de la SNST avait convié les membres pour entériner les nouveaux statuts, modifiés en grande partie par rapport à la scission avec l'école de Voile des Canoubiers entraînant la suppression de deux postes au CA et l'annulation des collègues.

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société Nautique de Saint-Tropez a rassemblé une centaine de personnes samedi 15 décembre au Club House. Près de quatre-vingt membres de la SNST étaient présents ainsi que des personnes extérieures et des conseillers de l'opposition municipale (Vérane Guérin et Michel Mède). En présence de Mr Le Maire, Jean-Pierre Tuvéri, le Président de la Société Nautique, Tony Oller, a ouvert la séance en expliquant le pourquoi de la séparation « il ne s'agit pas de se détourner ni de se désintéresser de la Voile légère et les rumeurs comme quoi on se sépare parce que ça ne s'est pas bien passé sont infondées ! la SNST ne laisse pas tomber la Voile légère mais nous avons constaté ces dernières années de gestion



que l'Ecole de Voile est une entité à part entière. Elle doit être donc gérée par des professionnels de cette discipline. L'école de Voile a connu un franc succès cet été avec une très bonne ambiance et une belle fréquentation des enfants et parents qui ont beaucoup apprécié le lieu et les activités ! Le Conseil d'Administration de la SNST souhaite juste revenir à ses fondamentaux : l'organisation des événements de Voile habitable et la section moteur.

Ainsi, le Conseil d'Administration revient à une constitution à 16 membres en enlevant deux membres de la Voile légère. Il est précisé que trois membres ont récemment été cooptés au comité directeur : Michel Lefebvre, Patricia Barasc et Annie Wilhelm. Le Conseil d'Administration de la SNST est donc siégé par 12 tropéziens et 4

non tropéziens. Pour le futur de l'école de Voile, il ne faut pas s'inquiéter, elle sera en de bonnes mains et je laisse Jean-Pierre Hilliard, le représentant du Pôle Voile légère vous répondre ».

Les modifications des nouveaux Statuts de la SNST ont largement été acceptées avec seulement deux abstentions. S'en est suivi les questions des membres qui ont tourné bien entendu sur le futur de l'exploitation du Club des Canoubiers.

Un futur Yacht Club destiné pour la Voile légère

Jean-Pierre Hilliard a confirmé qu'une association était en cours de constitution et que les membres de la voile légère seront rapidement tenu informés de l'évolution de celle-ci. Sur la question d'un membre sur l'accueil des membres SNST sur la base des Canoubiers dans le futur, il n'est pas pour l'instant prévu un accueil privilégié.

Tony Oller a répondu qu'il souhaitait qu'une passerelle soit établie entre l'école de voile et la SNST. André Beaufils qui a été Président de la SNST pendant dix-huit ans a tenu à s'exprimer sur la gestion de l'école de Voile en affirmant que pour l'heure, il était le candidat pour présider la future association qui porterait le nom du Yacht Club de Saint-Tropez. Et que même si le futur club était une entité à part entière, il tiendrait à garder un lien avec la SNST et son Président, Tony Oller avec qui il a de bons rapports.

Mr le Maire précise que le nom a enfin été récupéré par la municipalité et sera utilisé pour la base des Canoubiers. Tout en rassurant l'ensemble des membres que ce nouveau Yacht Club de Saint-Tropez ne reprendra pas les Voiles de Saint-Tropez ni tout autre événement de la Société Nautique de Saint-Tropez qui s'occupe très bien de cela et qu'il n'est pas question de remettre en cause. Le Yacht Club s'occupera uniquement des activités de la Voile légère et la Société Nautique poursuivra ses activités autour des habitables et des bateaux moteurs.



Encore de beaux projets pour la Société Nautique de Saint-Tropez

Tony Oller en a profité pour annoncer quelques projets de la SNST. Le Club a été sollicité pour accueillir trois grandes épreuves en 2020 : une épreuve de TP 52 en juin, une épreuve avec la classe Ultime, des trimarans de course au large et la venue des catamarans F50 en septembre. En attendant, le Club va bientôt réaménager son intérieur avec la construction d'un escalier interne qui permettra aux membres d'accéder plus facilement et de profiter de la terrasse à l'étage...

Autre projet mais qui appartient davantage à la Municipalité, un salon de la mobilité durable en collaboration avec l'association le 5^{ème} élément qui profiterait de la structure du Village des Voiles de Saint-Tropez juste avant l'événement.

Mr Le Maire explique plus en détail les raisons et le déroulé de ce salon des énergies renouvelables et précise que profitant ainsi de la structure du village de tentes, le coût pour la Ville et la SNST sera partagé entre les deux événements.

Après la remise des prix des jeunes champions tropéziens (voir page 1), les membres se sont retrouvés autour du pot de l'amitié.

Calendrier 2019 (prévisionnel)

mise à jour, le 20/12/2018

Attention, seuls les avis de course font foi en cas de désaccords (date et contenu)

| JANVIER | FEVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOUT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE |
|---------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|-----------|---------|----------|----------|
| 1 Ma | 1 Ve | 1 Ve | 1 Lu | 1 Me | 1 Sa | 1 Lu | 1 Je | 1 Di | 1 Ma | 1 Ve | 1 Di |
| 2 Me | 2 Sa | 2 Sa | 2 Ma | 2 Je | 2 Di | 2 Ma | 2 Ve | 2 Lu | 2 Me | 2 Sa | 2 Lu |
| 3 Je | 3 Di | 3 Di | 3 Me | 3 Ve | 3 Lu | 3 Me | 3 Sa | 3 Ma | 3 Je | 3 Di | 3 Ma |
| 4 Ve | 4 Lu | 4 Lu | 4 Je | 4 Sa | 4 Ma | 4 Je | 4 Di | 4 Me | 4 Ve | 4 Lu | 4 Me |
| 5 Sa | 5 Ma | 5 Ma | 5 Ve | 5 Di | 5 Me | 5 Ve | 5 Lu | 5 Je | 5 Sa | 5 Ma | 5 Je |
| 6 Di | 6 Me | 6 Me | 6 Sa | 6 Lu | 6 Je | 6 Sa | 6 Me | 6 Ve | 6 Di | 6 Me | 6 Ve |
| 7 Lu | 7 Je | 7 Je | 7 Di | 7 Ma | 7 Ve | 7 Di | 7 Me | 7 Sa | 7 Lu | 7 Je | 7 Sa |
| 8 Ma | 8 Ve | 8 Ve | 8 Lu | 8 Me | 8 Sa | 8 Lu | 8 Je | 8 Di | 8 Ma | 8 Ve | 8 Di |
| 9 Me | 9 Sa | 9 Sa | 9 Ma | 9 Je | 9 Di | 9 Ma | 9 Ve | 9 Lu | 9 Me | 9 Sa | 9 Lu |
| 10 Je | 10 Di | 10 Di | 10 Me | 10 Ve | 10 Lu | 10 Me | 10 Sa | 10 Ma | 10 Je | 10 Di | 10 Ma |
| 11 Ve | 11 Lu | 11 Lu | 11 Je | 11 Sa | 11 Ma | 11 Je | 11 Di | 11 Me | 11 Ve | 11 Lu | 11 Me |
| 12 Sa | 12 Ma | 12 Ma | 12 Ve | 12 Di | 12 Me | 12 Ve | 12 Lu | 12 Je | 12 Sa | 12 Ma | 12 Je |
| 13 Di | 13 Me | 13 Me | 13 Lu | 13 Sa | 13 Je | 13 Sa | 13 Ma | 13 Ve | 13 Di | 13 Me | 13 Ve |
| 14 Lu | 14 Je | 14 Je | 14 Di | 14 Ma | 14 Ve | 14 Di | 14 Me | 14 Sa | 14 Lu | 14 Je | 14 Sa |
| 15 Ma | 15 Ve | 15 Ve | 15 Lu | 15 Me | 15 Sa | 15 Lu | 15 Je | 15 Di | 15 Ma | 15 Ve | 15 Di |
| 16 Me | 16 Sa | 16 Sa | 16 Ma | 16 Je | 16 Di | 16 Ma | 16 Ve | 16 Lu | 16 Me | 16 Sa | 16 Lu |
| 17 Je | 17 Di | 17 Di | 17 Me | 17 Ve | 17 Lu | 17 Me | 17 Sa | 17 Ma | 17 Je | 17 Di | 17 Ma |
| 18 Ve | 18 Lu | 18 Lu | 18 Je | 18 Sa | 18 Ma | 18 Je | 18 Di | 18 Me | 18 Ve | 18 Lu | 18 Me |
| 19 Sa | 19 Ma | 19 Ma | 19 Ve | 19 Di | 19 Me | 19 Ve | 19 Lu | 19 Je | 19 Sa | 19 Ma | 19 Je |
| 20 Di | 20 Me | 20 Me | 20 Sa | 20 Lu | 20 Je | 20 Sa | 20 Ma | 20 Ve | 20 Di | 20 Me | 20 Ve |
| 21 Lu | 21 Je | 21 Je | 21 Di | 21 Ma | 21 Ve | 21 Di | 21 Me | 21 Sa | 21 Lu | 21 Je | 21 Sa |
| 22 Ma | 22 Ve | 22 Ve | 22 Lu | 22 Me | 22 Sa | 22 Lu | 22 Je | 22 Di | 22 Ma | 22 Ve | 22 Di |
| 23 Me | 23 Sa | 23 Sa | 23 Ma | 23 Je | 23 Di | 23 Ma | 23 Ve | 23 Lu | 23 Me | 23 Sa | 23 Lu |
| 24 Je | 24 Di | 24 Di | 24 Me | 24 Ve | 24 Lu | 24 Me | 24 Sa | 24 Ma | 24 Je | 24 Di | 24 Ma |
| 25 Ve | 25 Lu | 25 Lu | 25 Je | 25 Sa | 25 Ma | 25 Je | 25 Di | 25 Me | 25 Ve | 25 Lu | 25 Me |
| 26 Sa | 26 Ma | 26 Ma | 26 Ve | 26 Di | 26 Me | 26 Ve | 26 Lu | 26 Je | 26 Sa | 26 Ma | 26 Je |
| 27 Di | 27 Me | 27 Me | 27 Sa | 27 Lu | 27 Je | 27 Sa | 27 Me | 27 Ve | 27 Di | 27 Me | 27 Ve |
| 28 Lu | 28 Je | 28 Je | 28 Di | 28 Ma | 28 Ve | 28 Di | 28 Me | 28 Sa | 28 Lu | 28 Je | 28 Sa |
| 29 Ma | 29 Ve | 29 Ve | 29 Lu | 29 Me | 29 Sa | 29 Lu | 29 Je | 29 Di | 29 Ma | 29 Ve | 29 Di |
| 30 Me | 30 Sa | 30 Sa | 30 Ma | 30 Je | 30 Di | 30 Me | 30 Ve | 30 Lu | 30 Me | 30 Sa | 30 Lu |
| 31 Je | 31 Di | 31 Di | 31 Me | 31 Ve | 31 Ma | 31 Me | 31 Sa | 31 Je | 31 Je | 31 Ma | 31 Ma |

Légende: Cavalairé, SNST Voile, SNST Pêche, Ste Maxime, St Raphael, Port-Grimaud